

## Participation à l'enquête sur le projet OZE

Ma participation à cette enquête d'utilité publique est motivée par le fait qu'**en plein dérèglement climatique on continue à artificialiser des espaces naturels ou cultivés** tels que la zone OZE (Occitanie Zone Économique) à Saint-Gaudens (ou bien encore l'autoroute A9).

Lors de ma première participation à cette enquête, **des villes et des villages avaient subi des inondations monstrueuses, en France et en Espagne**. Des familles, des artisans, des commerçants avaient tout perdu en quelques heures. Certains étaient impactés pour la 4ème fois en 2024 !

Cette fois-ci, en 2026, une canicule monstrueuse enveloppe une bonne partie de l'Europe. Des dizaines de départements sont en vigilance rouge. Des agriculteurs voient leurs cultures sécher sur pied, subir des maladies qui étaient autrefois très rares, ou quand les produits sont enfin mûrs, ils sont plus petits. Les éleveurs témoignent que la lactation de leurs bêtes est réduite.

Des oiseaux grillent sous les toits où ils ont installé leurs nids ou n'arrivent plus à se nourrir car les insectes saisonniers ont eu de l'avance pour leur présence ou bien ne sont plus à disposition car eux aussi sont victimes de la canicule.

Pour la première fois de ma vie, lors de la canicule de mai et celle en cours, je vois des fourmis venir boire d'une gamelle de ma chatte posé dans le jardin.

Sommes-nous si indifférents au sort de nos compatriotes et à l'existence du vivant pour encore une fois foncer tête baissée afin d'avoir sa propre zone artificialisée dans la Communauté des Communes Cœur et Coteaux de Comminges, ? **C'est partout en France que nous devons protéger les terres disponibles pour que l'eau puisse s'infiltrer et ne pas ruisseler sur du béton ou du goudron jusqu'à trouver un passage dévastateur. C'est partout en France que nous devons préserver les zones humides et les espaces de biodiversité.**

Les personnes impactées par les inondations disent pour certaines n'avoir jamais vu ça au cours de leur vie (40 ou 60 ans !). C'est aussi ce qui arrivé dans mon village à Frontignan de Comminges en mai 2023 à cause d'un phénomène cévenol localisé. J'ai vu un ruisseau se former dans la rue principale sous mes fenêtres au rez-de-chaussée avec une force incroyable malgré ses 10cm d'eau. Le fait d'avoir aidé mes voisins à nettoyer leurs maisons m'a rappelé l'aide que j'avais apportée en 2013 à des villages environnants lorsque la Garonne était sortie de son lit. Cette expérience me fait avoir de l'empathie pour toutes les victimes d'inondation car **faut-il rappeler que ce n'est pas de l'eau qu'il faut dégager après une inondation, mais de la boue, des déchets, des hydrocarbures, des matériaux plus ou moins importants par la taille. Il faut jeter ses meubles, ses livres, ses souvenirs.**

Actuellement, je vis dans la pénombre jour près jour et encore je suis mieux lotie, dans ma maison ancienne aux murs épais, que des millions de Français dont la t° intérieure de leurs logements est invivable.

**La Communauté des Communes Cœur et Coteaux de Comminges se sentirait-elle hors d'atteinte de tout ce dérèglement climatique en donnant un nom de magicien à son projet ?** Ne pouvons-nous pas tirer profit de l'expérience malheureuse des autres ? Comment peut-on ignorer à ce point en 2026 que les sols servent à absorber les eaux de pluie (une semaine voire un mois de pluie en quelques heures dans de plus en plus de zones en France depuis quelques années !) Comment peut-on ignorer en 2026 que les espaces construits mettent en danger l'avenir de la biodiversité ?

Et je ne parle pas des coûts financiers de ces phénomènes climatiques : les assurances préviennent depuis longtemps qu'elles auront des difficultés à rembourser les dégâts devenus "trop" communs et répétitifs. Nos propres cotisations augmentent. Je crains aussi que des particuliers ou des professionnels ne puissent plus s'assurer si leurs cotisations deviennent trop élevées.

D'autre part, pourquoi vouloir artificialiser une nouvelle zone en Comminges alors que les zones du Futuropôle, d'Ausson-Ponlat et de Monsaunès-Saint Martory n'ont pas fait le plein ? Où est la logique ?

**Pour lutter contre l'artificialisation des sols, ce qui est actuellement préconisé en France est de réhabiliter des zones industrielles autrefois artificialisées pour rattraper les erreurs du passé.** Autour de la gare de St-Gaudens par exemple où des bâtiments pourraient être rénovés. Il y a aussi des friches et des terrains vacants à Estancarbon et à Landorthe.

Des spécialistes disent que des entreprises recherchent à s'installer sur des friches restaurées car cela devient un argument pour leur réputation auprès de la clientèle. **Ce serait sans aucun doute un argument d'attractivité pour la zone de Saint-Gaudens.** La Communauté des Communes Cœur et Coteaux de Comminges pourrait, elle aussi, miser sur sa réputation et ne pas attendre que les générations futures réparent les erreurs qui auraient été commises sur la zone artisanale et industrielle à proximité du Parc des Expositions. Il est encore temps !

**Tout territoire doit répondre aux enjeux de sécurité alimentaire dans un contexte de dérèglement climatique.** OZE est en contradiction avec le PAT, en supprimant des sols agricoles de qualité, sols potentiellement maraîchers et à proximité même de la ville (emploi, moindre circulation...).

**Ce n'est pas en supprimant des terres agricoles qu'on pourra répondre à ce besoin élémentaire de production alimentaire.**

**Le GIEC (rapports 2022 -3ème volet- et 2023) indique que nous avons 3 ans pour agir dans le domaine de la séquestration du carbone dans les sols en agriculture, cultivés ou non : c'est un des principaux leviers de limitation du réchauffement à +1,5 °C (page 51, 2022).** Les scientifiques préconisent la préservation et la restauration des sols, des mesures simples de grande efficacité, à activer en priorité. **Ce projet OZE va à l'encontre des nécessités, il est climaticide.**

Notre responsabilité collective est de permettre un avenir viable. C'est une question de choix politique. Il est de ma responsabilité de citoyenne du Comminges d'attirer l'attention des décideurs politiques sur ce point essentiel.

**Je partage les conclusions du collectif "MorOZE"** )qui m'a alertée sur l'extension d'une zone artisanale et industrielle existante à proximité du Parc des Expositions, 108 hectares entre le lac de Sède et Villeneuve de Rivière, dont plus de 40 hectares nouvellement artificialisés), à savoir :

**Plutôt que d'organiser le passage en force de ce projet, l'urgence est de travailler sur un projet alternatif, global, adapté aux enjeux et équilibré pour le territoire, un projet qui respecte les générations futures.**

Quelques pistes :

1. « Déspecialiser » le Futuropôle pour y accueillir des entreprises sur un spectre plus large d'activités, c'est possible réglementairement, fort du constat que la destination actuelle de cette zone n'attire plus aucune entreprise.
2. Identifier des emplacements sur des sols impropres à la production agricole, à proximité de l'usine de cellulose par exemple, pour accueillir les filières métaux et bois.

3. Investir sur les zones artificialisées déjà existantes, friches industrielles et commerciales (du côté de Landorthe par exemple, non loin d'un accès à l'autoroute, ou encore sur les sites désaffectés proches de la gare), afin d'y accueillir des entreprises. Elles sont de plus en plus engagées dans des démarches environnementales, et seront intéressées pour communiquer sur le fait qu'elles ont contribué à la restauration de friches et qu'elles sont respectueuses de l'environnement, c'est ce que réclament de plus en plus de clients.

Même si je n'habite pas sur la zone à proximité du projet OZE, en tant qu'habitante du Comminges, je suis utilisatrice des propositions commerciales, artisanales et industrielles de Saint-Gaudens et je me sens totalement concernée par le devenir de ma région. Je suis de très longue date sensible aux conséquences environnementales de nos choix politiques et je suis adhérente de nombreuses associations nationales de protection de la biodiversité et du climat.

Pour toutes ces raisons, je souhaite que le projet OZE soit abandonné et que des solutions alternatives plus pertinentes soient examinées.

Anne-Marie Pons  
juin 2026